



TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU SOCCER QUÉBÉCOIS GUIDE DE PRÉSENTATION D'UNE CANDIDATURE

Prière de lire attentivement avant de remplir et de soumettre la candidature souhaitée. Les mises en candidatures qui ne répondent pas à ces exigences ne seront pas acceptées.

1. La candidature **doit être** présentée avec le consentement du candidat ou de la candidate, ou advenant son décès, de sa famille.

2.1. Le formulaire de mise en candidature est le document **le plus important**. Lisez attentivement chaque section et assurez-vous que l'information requise se trouve de façon complète sur le formulaire de mise en candidature.

2.2. Le formulaire de mise en candidature doit être dactylographié.

2.3. Les pages complémentaires contenant de l'information et du matériel d'appui à la candidature peuvent accompagner la mise en candidature et être soumises au comité de sélection (i.e. lettres d'organismes sportifs, d'entraîneurs ou de pairs, articles de journaux ou reportages, textes d'accompagnement de mérites, etc.). Toute soumission ne doit pas avoir plus de dix pages, incluant tout matériel additionnel. (Tout matériel présenté en surplus ne sera pas considéré, mais sera conservé à des fins d'archives).

2.4. Bien inscrire les dates des exploits importants et des hauts faits de la carrière présentée.

2.5. Assurez-vous que les renseignements sont exacts et appuient la candidature soit comme athlète, pionnier-bâtitseur, entraîneur ou arbitre.

3. Toute mise en candidature doit être accompagnée d'une photographie du candidat utilisable à des fins de publication. La photographie peut être en noir et blanc ou en couleur et ne doit pas mesurer moins de 3" x 5" ni plus de 8" x 10" (pas de photo imprimée au laser).



**SOCCER
QUÉBEC**

4. Les albums de découpures de journaux ou de photographies peuvent accompagner la mise en candidature et être utilisés à la discrétion du comité de sélection. Ils seront remis au présentateur sur demande.
5. Les présentations de candidature, y inclus le matériel d'appui et les photos, deviennent la propriété du Temple de la renommée du soccer québécois et **ne seront pas remis**.
6. La date d'échéance pour soumettre une candidature est le 15 août de chaque année, à moins d'avis contraire en ce sens. Au cas où elles seraient éligibles, les mises en candidature reçues après cette date seront prises en considération l'année subséquente.
7. Les items soulignés dans ce guide ont pour but d'aider les individus et les groupes à préparer les mises en candidatures soumises au Temple de la renommée du soccer québécois. Pour une aide supplémentaire, veuillez communiquer avec:

Temple de la renommée du soccer québécois

Comité de sélection



**SOCCER
QUÉBEC**

955, avenue Bois-de-Boulogne
Bureau 210
Laval (QC) H7N 4G1
courriel@soccerquebec.org
www.soccerquebec.org

Tél. : 450.975.3355
Télec. : 450.975.1001

FÉDÉRATION DE SOCCER DU QUÉBEC

955, avenue Bois-de-Boulogne, bureau 210 | Laval (Québec) H7N 4G1
T. (450) 975.3355 | F. (450) 975.1001 | courriel@soccerquebec.org
www.soccerquebec.org